

**CENTRE DE GESTION
de la
Fonction Publique Territoriale
de la COTE D'OR**

16-Rue Nodot
CS 70566
21005 DIJON CEDEX

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU 19 FEVRIER 2025**

NOMBRE
D'administrateurs en exercice : 27
De présents : 12
De votants : 18
De représentés : 6

Date de convocation : 11 février 2025
Date d'affichage : 27 FEV. 2025

N° 25.04

A Dijon, l'an deux mille vingt-cinq, le 19 février à 11 heures, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Côte d'Or régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Patricia GOURMAND.

ETAIENT PRESENTS

Mesdames Isabelle PASTEUR, Céline TONOT et Catherine LOUIS, Messieurs Michel LENOIR, Laurent SCHEMBRI, Patrick CHAPUIS, Michel ROIGNOT, Hubert SAUVAIN, Hugues ANTOINE, Jean MAREY et Antoine HOAREAU.

OBJET :
Affectation des résultats

Pouvoir de M. FALCONNET à Mme PASTEUR

Pouvoir de M. ESPINOSA à M. LENOIR

Pouvoir de M. RUET à M. CHAPUIS

Pouvoir de Mme VENTARD à M. SAUVAIN

Pouvoir de M. LUCAND à Mme TONOT

Pouvoir de Mme MUTIN à M. MAREY

Monsieur Jean-Christophe BOUIN, agent comptable, présent.

Monsieur Michel LENOIR a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DELIBERE

La Présidente présente aux membres du Conseil d'Administration les résultats de l'exercice 2024.

RESULTAT DE CLOTURE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Résultat à la clôture de l'exercice 2023	1 302 942,37 €	1 382 727,76 €
Part affectée à l'investissement : Exercice 2024		
Résultat de l'exercice 2024	-69 435,64 €	74 098,67 €
Résultat de clôture de l'exercice 2024	1 233 506,73 €	1 456 826,43 €
Résultat 2024 toutes sections confondues	2 690 333,16 €	

AFFECTATION 2024	DEPENSE	RECETTE
Affectation au 001 (Investissement)	0,00 €	1 233 506,73 €
Affectation en réserve au 1068		0,00 €
Affectation au 002 (Fonctionnement)	0,00 €	1 456 826,43 €

Considérant le montant des restes à réaliser au 31 décembre 2024 (à reporter sur l'exercice 2025) à savoir 656 078,36 € en dépenses et 0,00 € en recettes, les membres du Conseil d'Administration décident d'affecter, comme suit, au Budget Primitif 2025, les résultats 2024 :

- 1068 :	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €
- 001 :	Excédents d'investissement reportés	1 233 506,76 €
- 002 :	Excédents de fonctionnement reportés	1 456 826,43 €

Fait en séance les jour/mois/an susdits,
Pour extrait conforme,
La Présidente



Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Dijon le :
La Présidente

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le : 27 FEV. 2025

